ENGAGEMENT!

Pour une plus grande qualité de vie et d'habitat à Bienne

#1 | Mars 2014



campagne «Engagement!» de la Ville de Bienne a pour but de ren-forcer la qualité de vie et de l'habitat Et ceci avec la participation des privés. Bienne compte trop de petits appartements mal entretenus. Les pro priétaires fonciers doivent donc être encouragés à rénover et à entretenir leurs immeubles, grâce à la pré

sentation publique de réaménagements exemplaires réalisés par d'autres propriétaires. Ces travaux démontrent qu'investir dans des logements existants est rentable et procure de la fierté

Autres informations: Économie / Marketing de la Ville de Bienne Rue Centrale 49, 2501 Bienne T: 032 326 13 21, F: 032 326 13 95

Les privés s'engagent

Concours «Prix Engagement»

La Ville de Bienne désigne les «trois meilleures rénovations d'immeubles de l'année» et parmi elles d'investisseur biennois/l'investisseuse biennoise de l'année» avec la mise au concours du «Prix Engagement». Les types de projets suivants pouvaient être soumis: rénovations, transformations, démolitions/constructions mais pas de grands lotissements. Le réamémais pas de grantis iotssenients. Le reame-nagement de l'immeuble devait être écono-miquement réussi et l'immeuble devait com-prendre au moins trois unités d'exploitation: logement(s), commerce(s), bureau(x).

Un jury d'experts et d'expertes présidé par on jury d'experis et d'experies piesade par Erich Fehr, maire de Bienne, et composé de spécialistes des domaines de l'architecture et de l'économie immobilière a évalué les 28 projets soumis, rendus anonymes, sur la base des critères suivants: qualité architecturale, importance pour l'image urbanistique de Bienne et rentabilité.

À noter
Journées SIA de l'architecture et de l'ingé-nierie contemporaines du 9 au 11 mai 2014: www.journees-sia.ch

Avec l'aimable soutien de la sia groupe régional Bienne

sia

Ph7, Stefan Hofmann
Thomas Jantscher (che

René Gnägi et René Chopard



«Nous avons complètement rénové ce bâtiment construit en 1897. Ces travaux ont représenté un important investissement (plusieurs mio de fr.), important investassentatic (puisqu'il nous a per-qu'ia toutefois valu la peine, puisqu'il nous a per-mis de générer une plus-value de 60%. L'immeu-ble compte désormais un duplex sur les deux ni-veaux supérieurs, un appartement de 3,5 pièces au deuxième étage et des bureaux au premier étage. Le local commercial au rez-de-chaussée et le studio côté cour ont également été réaménagés. La magnifique façade a été restaurée dans l'amour du détail avec la collaboration du Service municipal des monuments historiques. Notre conclusion est que cela vaut la peine de rénover de vieux bâtiments, en respectant la subsce existante, mais en l'adaptant à l'époque

René Gnägi et René Chopard, propriétaires de l'immeuble

VOICI LES GAGNANTS

INVESTISSEUSE BIENNOISE DE L'ANNÉE ET MEILLEURE RÉNOVATION D'IMMEUBLE DE L'ANNÉE

Groupe GVBImmeuble sis chemin Albert-Anker 11



«Le groupe GVB s'engage pour le maintien et le développement d'une architecture variée dans le canton. Nous avons donc fait rénover cet immeuble locatif, qui a été reconstruit sur la structure horilocati, qui a eté reconstruit sur la structure nori-zontale et sur certains murs porteurs. Des loge-ments ouverts ont été créés sur la base de nou-veaux plans. Les 26 petits appartements ont été transformés en 18 appartements plus grands, dont la plupart comptent 3,5 pièces. L'enve-loppe du bâtiment, les installations techniques la l'aménagement ont été remplacés. Les instal-lations de chauffage combinant le solaire et le gaz ainsi que la bonne isolation de l'enveloppe du bâtiment garantissent l'efficacité énergétique et la durabilité. Les coûts devisés ont pu être respectés et les loyers escomptés réalisés. Tous les

Andreas Dettwiler, gérant GVB assuran

nnoise de construction biwog



«Les 26 appartements ont été complètement rénovés en l'espace de quatre ans. Quatre ap-partements ont été transformés en duplex. Toutes les installations techniques intérieures ont été remplacées. Les deux couleurs d'origine des cages d'escaliers ont en outre été restaurées. Le lotissement, construit entre 1926 et 1931 par l'architecte Eduard Lanz, a été classé comme objet digne de protection. Une attention particulière a donc été portée one accention particulare a donc eté portee à la conservation de la substance d'origine des bâtiments. Les coûts des travaux se sont élevés à environ 4,1 millions de fr. Les loyers n'ont été que modérément augmentés, conformément à l'esprit de la coopérative financièrement.»

Vincent Studer, président de biwog



La Ville de Bienne s'engage

Pour une meilleure qualité de vie Le Département des infrastructures de la Ville de Bienne a commencé à mettre en place ou déjà réalisé différents projets dans l'espace public:



 \underline{A} Beau Rivage/Chemin de rive



Jardin du Palais des Congrès



C Rue du Châtelet

A Beau Rivage / Chemin de rive Les travaux de construction visant à concevoir l'espace public «Beau Rivage» ont débuté en septembre 2013. La population biennoise disposera d'un espace de détente supplémentaire, avec un nouvel accès au lac et un chemin de rive Grâce à ce dernier, le secteur dit «Beau Rivage» pourra être rejoint à pied depuis les Prés-de-la-Rive en passant par le bord du lac. Le cœur de l'installation publique sera une surface de détente constituée d'un espace gazonné, d'une petite plage de galets et d'une nouvelle place de jeux our enfants. Les travaux devraient se term en été 2014.

B Jardin du Palais des Congrès

Le Jardin du Palais des Congrès a été largement Le vaturi du l'anais des conjers à être ingenient réaménagé sur la base des plans d'origine: de nouvelles plantations ont été réalisées, les surfaces de revêtement composées de grandes plaques en béton lavé ont été assainies ou remplacées et des pelouses ont été refaites. Le nouveau mobilier urbain, l'éclairage, les jeux pour petits et grands ainsi que le bassin assaini invitent à la flânerie.

$\underline{\boldsymbol{C}}$ Nouveaux abribus à la rue du Châtelet

et à la rue du Chateier
et à la rue du Chateier
L'abribus de l'arrêt «Centre Boujean» à la rue de
Zurich a été remplacé par une structure plus
grande et l'ancien a été réinstallé à l'arrêt «Champsdu-Châtelet», à la rue du Châtelet. Ces nouveaux aménagements répondent à une requête de longue date de la guilde de Boujean et de la population du

Autres nouveaux aménagements

- D Ring: la place a été réaménagée et repavée E
- Rue des Cygnes: d'ici fin 2014, la rue sera déplacée et un parc public y sera réalisé
- Rue du Breuil: élargissement du trottoir et création de nouvelles places de stationnement publiques avec une nouvelle rangée d'arbres

Pour une élimination correcte des déchets

En intervenant près de 1'300 fois en 2013, l'Inspetion de la voirie a œuvré pour que les déchets sois éliminés correctement:

- Lettres d'information ou de rappel: env. 610 lorsque
- Lettres d'information ou de rappei: env. bi Ulorsque les déchets ne sont pas déposés au bon moment Facturations: env. 170 lorsque les déchets sont déposés sans vignette Dénonciations: env. 230 contre des récidivistes Recherches: environ 250 en cas de déménagement non annoncé

De nouvelles poubelles pratiques comprenant un distributeur de sachets pour déjections canines ont été installées à davantage d'endroits, soit 30 au total.

Pour des façades sans graffiti



d'IMAGE PLUS en 2008, le Marketing de la Ville a fait éli-

miner plus de 5'000 dégâts liés aux tags. Il lutte pour des façades propres en collaboration avec le groupe GVB (AIB). Les propriétaires fonciers qui ont contracté l'assurance complémentaire «Top» de l'AIB et ont conclu le contrat de service gratuit avec la ville peuvent à tout moment faire nettoyer leurs façades en cas de tags. Le Marketing de la Ville s'occupe du mandat de nettoyage, de la dénonciation pénale et du décompte des frais de nettoyage avec l'AIB.

Pour des établissements

publics nocturnes légaux

La Police du commerce a renforcé ses contrôles nocturnes, afin de lutter contre les établissements illégaux ou non conformes à la loi:

- Établissements publics légaux/nombre de contrôles: 39 en Vieille Ville et au centre-ville, 6 à Mâche, 3 à Madretsch, 7 à Bouie
- o a Macne, s a Madretsch, 7 a Boujean Établissements publics illégaux: 11 en Vieille Ville et au centre-ville, 1 à Boujean Établissements de prostitution légaux: 3 en
- Vieille Ville et au centre-ville, 3 à Boujear

Établissements de prostitution illégaux: 2 en Vieille Ville et au centre-ville, 3 à Boujean Jeux de hasard illégaux: 2 en Vieille Ville et au centre-ville, 1 à Mâche, 2 à Boujean

Pour des logements sûrs

The same are a second to the s

L'Autorité de police des constructions a prévu une intensification des contrôles d'immeubles à Bienne, dans le but de responsabiliser les propriétaires. Elle peut notamment intervenir dans les cas suivants:

- défauts de construction (par exemple fissu-
- detauts de construction (par exemple issu-res profondes dans les murs) problèmes de sécurité liés à la construction (accès à des endroits considérés comme dangereux; installations électriques défec-
- tueuses; insalubrité)
 perturbations de l'ordre public causées par
 des bâtiments et des installations (p.ex. façade ou balcon tombant en ruine en bordure d'un trottoir public)
- utilisation irrégulière de l'immeuble (n ex utilisation d'un logement comme local



Si vous constatez l'une des irrégularités graves susmention-nées, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service des permis de construire et contrôle Laura Imhof, resp. du service Rue Centrale 49, 2501 Bienne T: 032 326 26 21

Pour un usage correct de l'aide sociale

La Ville de Bienne ne paie plus directement aux propriétaires fonciers les loyers des lo-gements occupés par des bénéficiaires de l'aide sociale, mais versera ces montants aux locataires. De plus, elle vérifiera davantage la somme des montants dépensés. Il s'agit de mettre ainsi fin aux pratiques de certains «moutons noirs» parmi les propriétaires fon-ciers, qui n'entretiennent délibérément pas leurs immeubles et gagnent de l'argent grâce à l'aide sociale

